Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section de l'Essonne
DDFiP de l'Essonne- 27, rue des Mazières – 91011 Evry Cedex

"Et vivre, c'est ne pas se résigner" (Albert Camus)

Evry, le 13 novembre 2014

Liminaire : CAPL Liste d'aptitude de C en B du 13 novembre 2014 :

Madame la Présidente,

Nous sommes réunis ce jour en CAP locale pour établir la liste d'aptitude 2015 de **C** en **B**.

Cette année encore , nous commencerons notre déclaration liminaire par une désapprobation.!

Nous dénonçons la publication sur Ulysse de la liste des candidats excellents avant la tenue des CAPL. Pour Les élus **FO DGFiP** cette publication n'a pour seul but que de figer les possibilités d'intervention des organisations syndicales. Notre légitime revendication et celle des agents du département n'a pas été entendue encore une fois. En effet, cette année encore, la baisse du nombre de postulants continue de façon inquiétante et la liste fournie dans les documents de travail, laisse présager une nouvelle baisse des promotions.

Depuis 2013, tous les promus de **C** en **B** par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude sont obligés de participer au mouvement général de mutations de septembre, quelle que soit leur filière d'origine et les élus **FO-DGFiP** n'ont de cesse de dénoncer cette situation.

Le syndicat FO-DGFiP avait déjà communiqué sur ce sujet les années passées, comme il a inlassablement porté la revendication du maintien dans le département d'origine pour les promus de **C** en **B**, maintien largement connu sous le vocable ***" droit au retour"*** !
FO-DGFiP a été la seule organisation syndicale à **constamment** exiger le maintien de ce dispositif, obtenu lors du conflit de 1989.
FO-DGFiP demande son extension aux agents de la Filière Fiscale, afin qu'ils puissent bénéficier de meilleures règles de gestion.
La Direction Générale des Finances Publiques est restée sourde à cette revendication préférant, par manque d'ambition, laisser perdurer des situations sociales difficiles.

La rigidité de ce système donne le sentiment que l'administration tente de dissuader toutes promotions internes.

Les élus FO-DGFiP dénoncent la politique de régression sociale sans précédent que constituent ces modalités d'affectation. Ils dénoncent une volonté de l'administration de réduire le coût salarial et, en incitant à la diminution des postulants par tous moyens, d'afficher un taux de satisfaction plus élevé.

FO-DGFiP revendique que tous les agents promus de C en B, par concours internes ou liste d'aptitude, aient la possibilité d'être affectés dans leur département d'origine.

En cohérence avec leurs revendications, **les élus FO-DGFiP** défendront les dossiers des candidats, qu'ils soient classés par l'administration "**excellents**", "**très bons**" ou "**à revoir**".

Essonne 91

Secrétaire Départementale	Sabine TRIQUENAUX	(SIP Etampes	☎ 01.69.92.65.12)
Secrétaires adjoints	Lionel BOYER	(SIP Evry	☎ 01.69.36.63.11)
	Alain FILIPPI	(CFP Montgeron	☎ 01.69.40.87.24)
Permanent	Frank SAINTOL	(DDFIP	☎ 01.69.47.19.62)
Trésorière	Maryse de CARVALHO	(SIP Etampes	☎ 01.69.92.65.12)

Courriel : fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr → Site web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/